



2022

RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets

sictOm
sud gironde

Service public des déchets

Le mot du président



Chers collègues-élus,

Chers habitants,

L'année 2022 a été marquée par un grand nombre de décisions et d'actions qui modifient le paysage de la gestion des déchets sur notre territoire pour les années à venir.

- Les travaux de la déchèterie de Saint-Symphorien ont été achevés et ont permis son ouverture dès le mois d'avril. Initié par le syndicat en collaboration avec la municipalité de Saint-Symphorien, ce nouveau site, plus pratique et spacieux est une réussite. Sa grande superficie a permis le déploiement de plus de 20 filières. Grande nouveauté également, la présence sur ce site d'une zone de réemploi qui permet aux usagers d'y déposer des objets encore en bon état mais aussi de prendre ce que les autres visiteurs ont déposés. Le Sictom du Sud-Gironde favorise ces échanges vertueux en faveur de la réduction des déchets et développera ces zones sur l'ensemble des déchèteries.

- La modernisation du contrôle d'accès en déchèterie initiée 2021 a porté ses fruits en 2022. En effet, nous avons constaté une réduction considérable des apports en déchèteries avec une baisse de 25 % des tonnages. Nous devons cependant rester extrêmement vigilant quant à la gestion du syndicat car dans le même temps nous avons subi une flambée de coûts de traitement (+ 235% pour le tout venant) !

- En 2022, les élus et les équipes ont préparé activement le passage à l'Extension des Consignes de Tri. Cette évolution réglementaire permet de simplifier le geste quotidien de nos usagers mais aussi d'expérimenter la collecte en porte à porte sur 5 communes du territoire du Sud-Gironde. Si cette expérimentation est concluante - hausse significative des tonnages et équilibre financier en réduisant la fréquence de collecte des ordures ménagères -, elle pourrait être étendue plus largement. Les résultats de collecte des recyclables de 2023 seront donc scrutés à la loupe !

Nous avons également mené en 2022 une campagne de caractérisation. Celle-ci a permis d'analyser précisément la composition des ordures ménagères résiduelles (bac noir uniquement) produites par les usagers du territoire. Sur les 234 kg/hab. collectés, seuls 47 kg - soit 20 % - sont vraiment des ordures ménagères ! Encore trop d'emballages ne sont pas apportés au recyclage, et plus de 40 % (92 kg) sont des biodéchets facilement compostables... Le Sictom du Sud-Gironde propose depuis maintenant 8 ans des composteurs gratuits qui permettent de traiter GRATUITEMENT les biodéchets directement chez soi sans avoir à les collecter, transporter pour être incinérés ! Un non-sens total que de faire brûler cette ressource tellement riche pour nos sols, à l'heure où les coûts de traitement des ordures ménagères explosent (+ 38 % entre 2019 et 2022).

Le syndicat poursuit donc activement son action en faveur du compostage en délocalisant un maximum les ateliers de sensibilisation au compostage afin d'aller au plus près des usagers. A l'issue de ces ateliers, les usagers repartent avec un composteur et un bioseau gratuits. Pour les usagers n'ayant pas l'espace nécessaire, des communes s'engagent et installent, en partenariat avec le Sictom du Sud-Gironde, des composteurs partagés au cœur des villages, pour être au plus proche des habitants et faciliter le geste.

Depuis plusieurs années maintenant, nous cherchons à rendre la pratique du compostage encore plus systématique, et faire du tri un des axes majeurs de notre politique. Pratiquer le compostage et le geste de tri doivent devenir des évidences, des habitudes du quotidien.

Je voudrais conclure cet édit en remerciant l'engagement constant des membres élus du Sictom du Sud-Gironde, des agents qui œuvrent au quotidien pour un service public de qualité ainsi que tous les habitants qui contribuent par leurs gestes quotidiens à un tri de qualité.

Bonne lecture !

Christophe DORAY

Président du Sictom du Sud-Gironde

Sommaire

Le Sictom du Sud-Gironde	4
Les faits marquants	6
Les chiffres clés	8
La prévention des déchets	10
Les indicateurs techniques	14
Les indicateurs financiers	28
Le bilan social	32
Communication	36
Perspectives 2023	38
Lexique	39

Rapport annuel du Sictom du Sud-Gironde - Année 2022.

Directeur de publication : Christophe DORAY

Conception : Service communication du Sictom du Sud-Gironde

Photos et illustrations : Sictom du Sud-Gironde, Freepik, A. Guerre, Le Monde, Studio Efflorescence

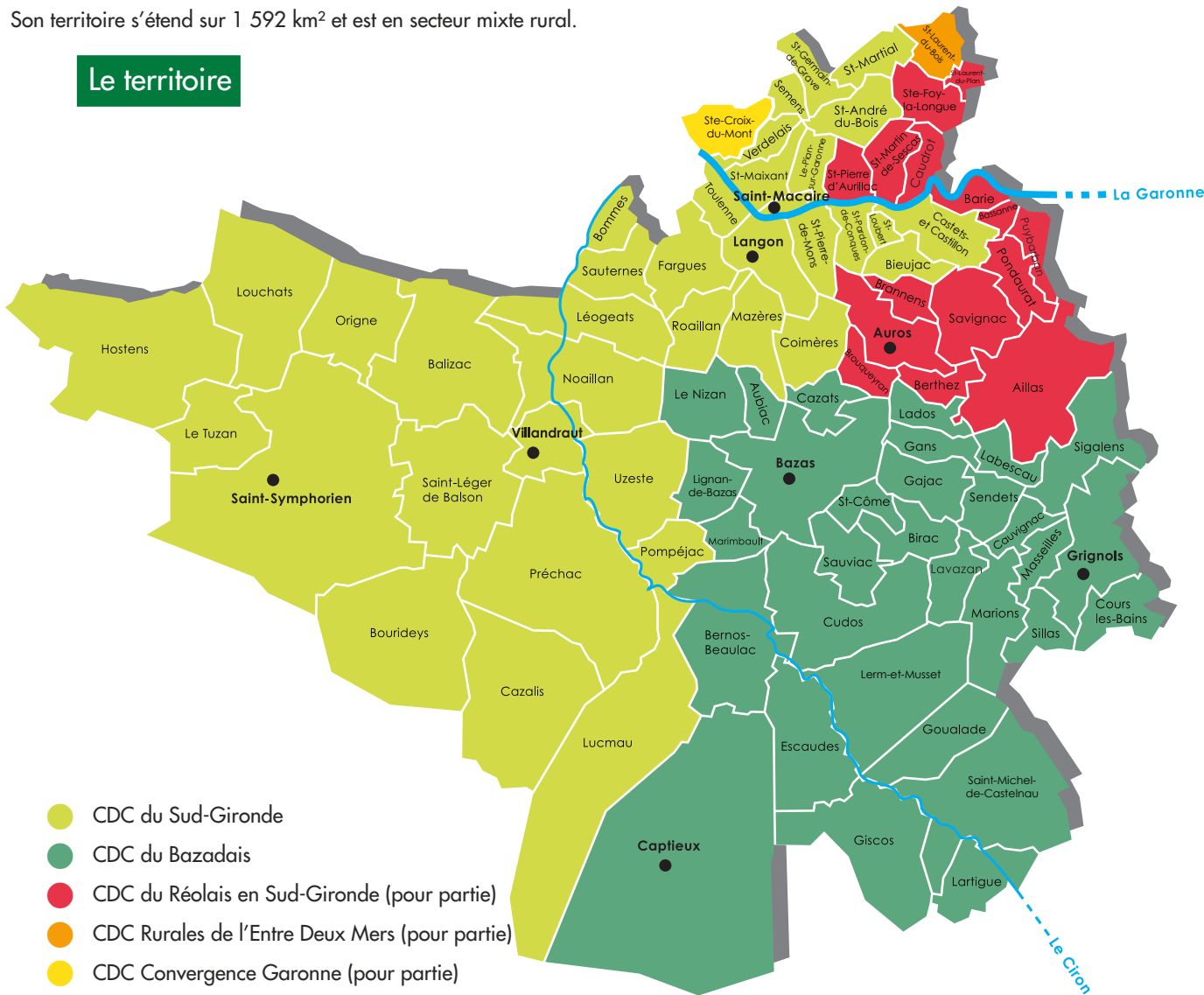
Tirage à 240 exemplaires par le groupe Sodal

Le Sictom du Sud-Gironde

Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde. Il regroupe 85 communes réparties sur 5 communautés de communes.

Son territoire s'étend sur 1 592 km² et est en secteur mixte rural.

Le territoire



La population

	2021	2022	Évolution
Population INSEE	65 120	65 354	+ 0,36 %
Population DGF	66 533	66 834	+ 0,45 %
Foyers	30 238	30 709	+ 1,56 %

Type d'habitats

Type de résidences	Type d'habitats
Résidences principales	96,96 %
Résidences secondaires	3,04 %
	Individuel
	Collectif
	86 %
	14 %

La gouvernance



Christophe DORAY
Président



Francis ZAGHET
Vice-président en charge
des finances



Jean-François TAUZIN
Vice-président en charge
de l'hygiène et de la sécurité



Jean-François BALADE
Vice-président en charge
des déchèteries



Patrick CHAMINADE
Vice-président en charge
des Ressources Humaines



Bernadette NOEL
Vice-président en charge de la
communication et des relations usagers



Frédéric BIRAC
Vice-président en charge
des travaux et projets



Michel AIME
Vice-président en charge
de la redevance incitative



Thierry LORRIOT
Vice-président en charge
de l'économie circulaire



Nadège SOUBIRAN
Vice-président en charge
de la collecte et du traitement

Le bureau du Sictom du Sud-Gironde est composé de 10 membres - 1 président et 9 vice-présidents -, élus par les 100 délégués qui constituent le syndicat.



Les faits marquants



Janvier

Opération broyage
de sapins en déchèteries



Avril

Inauguration de la nouvelle déchèterie
de Saint-Symphorien. Construite
sur un terrain de 10 389 m² (contre
2 550 m² pour la précédente), elle
permet aux usagers de trier plus de
déchets puisque 20 filières y sont
désormais installées dont 7 via des
quais de déchargement (contre 5
auparavant)



Juin

Le Sictom se dote d'une nouvelle
benne à ordures ménagères roulant
au gaz naturel



Mars

« Je vais tomber dans les pommes »,
« Thé cap ou t'es pas cap », « J'en
ai gros sur la patate »... lancement
d'une campagne de communication
pour sensibiliser au tri des biodéchets.
92 kg/an/hab. sont encore présents
dans les ordures ménagères !



Juin

Caractérisation des ordures
ménagères

Sur les 234 kg que jette un sud-
gironnais aux ordures ménagères
chaque année seuls 47 kg en sont
vraiment ! Près de 80 % des déchets
sont compostables ou peuvent être
triés





Juillet

Toutes les équipes se mobilisent pour évacuer les déchets des milliers de pompiers présents sur le territoire pour combattre les violents incendies



Octobre

Mise en service du nouveau centre de transfert au pôle technique de Fargues



Décembre

Organisation de la 1^{ère} Rencontre Départementale du Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine en Sud-Gironde

Septembre

En comité syndical, les élus décident l'expérimentation d'une collecte en porte à porte pour les emballages recyclables



Novembre

Organisation de la 5^{ème} édition de la Fête de la Récup' à Langon. Plus de 1 300 visiteurs accueillis



Décembre

Lancement de la campagne de communication pour la simplification des consignes de tri. 5 communes sont en expérimentation pour la collecte en porte à porte des emballages recyclables (plastiques, métaux, papiers)



Les chiffres clés

Territoire

65 354
habitants (population INSEE)

85
communes réparties
sur 5 CDC

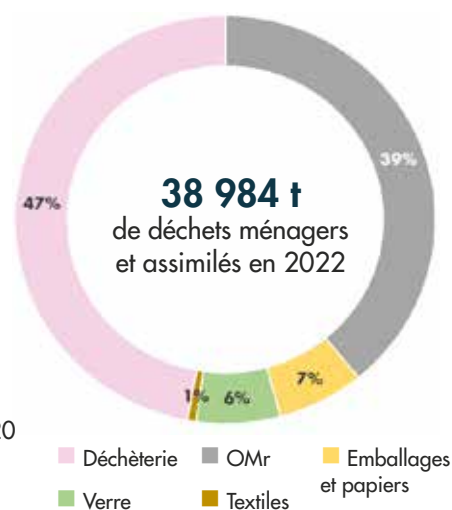
1 592 km²
de superficie

Déchets ménagers et assimilés

38 984 t
de DMA produites sur le
territoire

soit **596,5**
kg/an/hab.
en Sud-Gironde

653
kg/an/hab.
moyenne régionale 2020



Collecte

Porte à porte

15 287
tonnes

234
kg/hab.

- 1,9 %
par rapport à 2021

Apport volontaire

5 412
tonnes

83
kg/hab.

+ 1,4 %
par rapport à 2021

Autres déchets (déchèteries, apports directs, apports spécifiques...)

18 285
tonnes

279,8
kg/hab.

- 19 %
par rapport à 2021

9
tournées
de collecte
quotidiennes

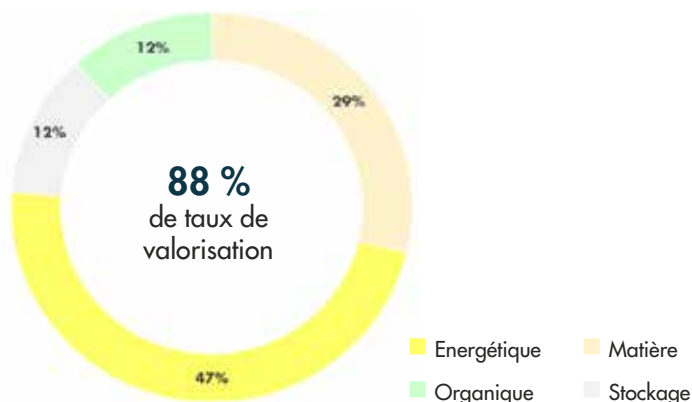
40
circuits de
collecte d'ordures
ménagères
chaque semaine

291 249 km
parcours
pour collecter
les ordures
ménagères

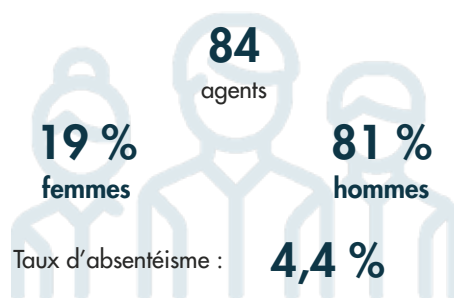
1 592 km²
de superficie



Traitement



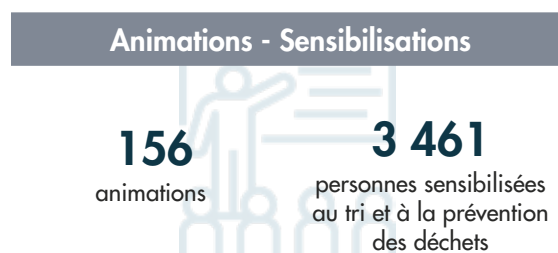
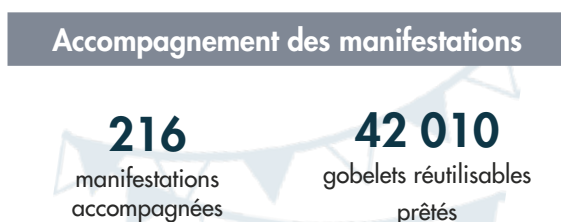
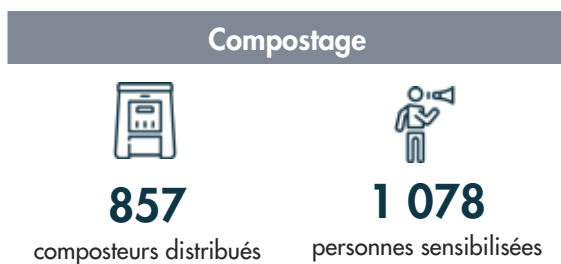
Données sociales



Données financières



Prévention des déchets



Communication

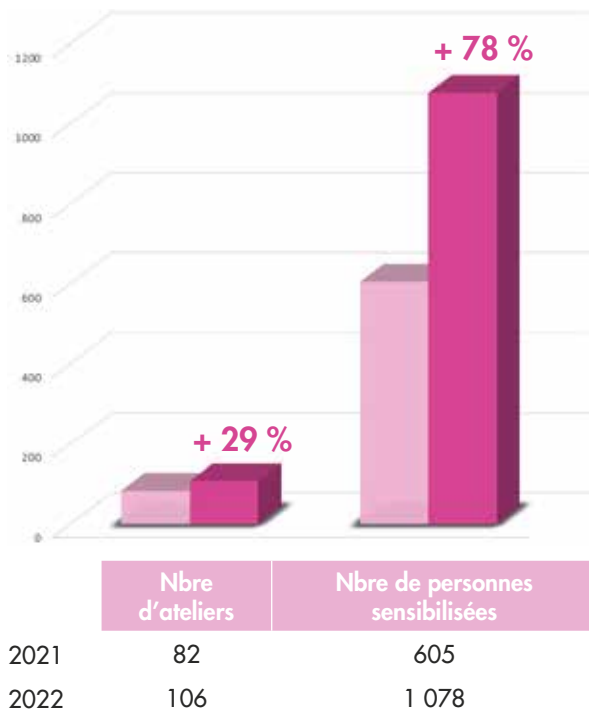


La prévention des déchets

Chaque Sud-Girondin produit 234 kg d'ordures ménagères chaque année (données 2022). Plus de 80 % de ces déchets pourraient être compostés ou recyclés. Le service prévention mène des actions pour atteindre ces objectifs.

La réduction des biodéchets

Tout au long de l'année, de nombreux ateliers en faveur de la réduction des biodéchets sont organisés : compostage, lombricompostage, jardinage, broyeur, réduction des déchets verts.



▲ Atelier broyeur à Fargues le 28 mars
► Visite de la plateforme de compostage pour un groupe de la Mission Locale de Langon le 21 juillet



Afin de diminuer la quantité de végétaux apportée en déchèterie, le Sictom du Sud-Gironde dispose de 3 broyeurs : 1 à destination des collectivités et 2 à destination des usagers. Ils sont prêtés gratuitement après une formation de prise en main.

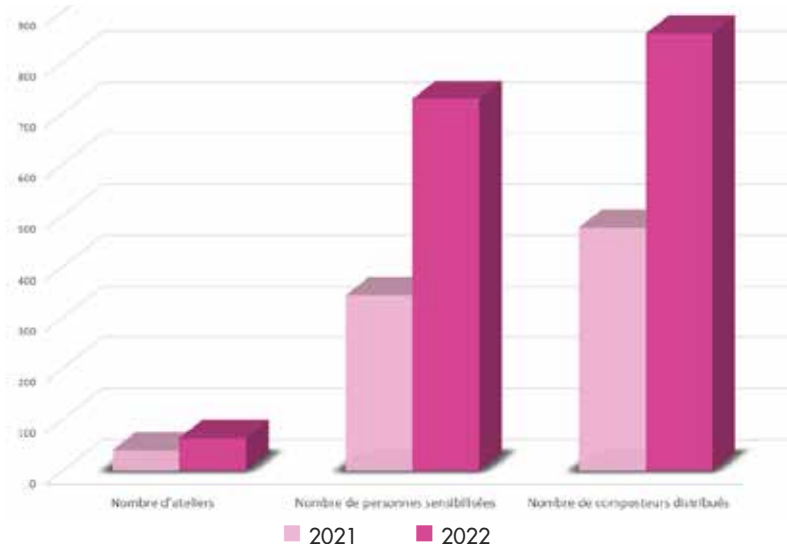
Broyage

Broyeurs individuels		Broyeur communal	
249 personnes formées	28 ateliers organisés	185,5 heures d'utilisation	28 communes utilisatrices
72 prêts de broyeur (soit 252 m ³ de broyats produits) soit + 72 % de prêts vis à vis de 2021			



Atelier broyeur à Saint Loubert le 19 avril

Compostage



Compostage	2021	2022	Évolution
Nombre d'ateliers	40	64	+ 60 %
Nombre de personnes sensibilisées	344	729	+ 111 %
Nombre de composteurs distribués	477	857	+ 79 %
dont composteurs distribués gratuitement	227	618	+ 172 %

Compostage partagé

Composteurs partagés	Nouveaux en 2022	TOTAL
Ecoles primaires	+ 10	26
Structures (collèges, lycées, ALSH, associations, entreprises)	+ 8	33
Composteurs partagés publics	+ 6	15

Campagne de communication biodéchets

Une campagne de sensibilisation au tri des biodéchets a été créée et installée sur des véhicules de collecte et diffusée largement sur les réseaux sociaux et dans la presse. L'objectif de cette campagne est d'inciter les usagers à trier et valoriser leurs biodéchets quelle que soit la solution de valorisation choisie : poules, compostage en tas, composteur...

Gaspillage alimentaire

La Démarche Alimentaire Territoriale entamée en 2019 et co-portée par le Sictom du Sud-Gironde avec 3 autres acteurs locaux a évolué fin 2022 en un Programme Alimentaire Territorial.

Ce programme vise à regrouper et mobiliser le territoire et les initiatives locales en faveur de l'alimentation selon plusieurs axes :

- l'approvisionnement local et l'accessibilité alimentaire portés par l'association Cap-Solidaire,
- l'alimentation/santé et l'installation d'une production locale portées par le pôle territorial du Sud-Gironde,
- l'éducation et la sensibilisation portées par l'association l'Auringleta,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire portée par le Sictom du sud Gironde.

Le Sictom du Sud-Gironde a accompagné 4 restaurants scolaires dans des diagnostics afin d'identifier les sources de gaspillage alimentaire et trouver des solutions.



▲ Atelier compostage à Fargues le 19 janvier
▼ Installation d'un composteur au lycée des métiers de Langon le 10 février

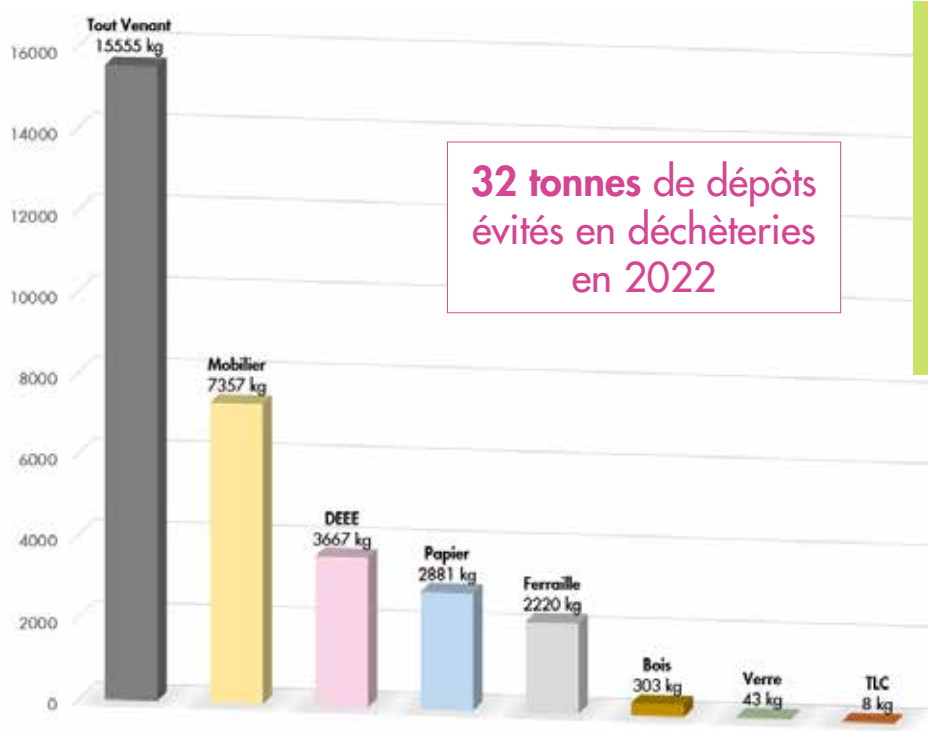


Le réemploi

Zone de réemploi de Langon

La zone de réemploi située à Langon sur le site du centre de recyclage est ouverte tous les mercredis et le 1^{er} samedi de chaque mois.

Depuis 2017, date de son ouverture, elle a permis d'éviter plus de **136 tonnes** de dépôts en déchèterie.



▲ Toute l'équipe du service prévention célèbre l'anniversaire de la zone de réemploi de Langon

▼ La zone de réemploi de Saint-Symphorien est en libre accès pour tous les usagers du territoire

Ouverture d'une zone de réemploi à Saint-Symphorien

Début avril 2022, une nouvelle zone de réemploi en libre accès a ouvert sur la déchèterie de Saint-Symphorien. Les dépôts et les retraits peuvent être effectués librement, sous le contrôle de l'agent de déchèterie.



Stop pub



103 points de distribution Stop-pub sont répartis sur tout le territoire du Sud-Gironde. Le Sictom propose gratuitement des présentoirs aux structures qui souhaiteraient être relais de diffusion.

Une étude du taux d'apposition du Stop-pub a été réalisée en 2022 par comptage.

41,5% des foyers ont apposé un Stop-pub sur leur boîte aux lettres

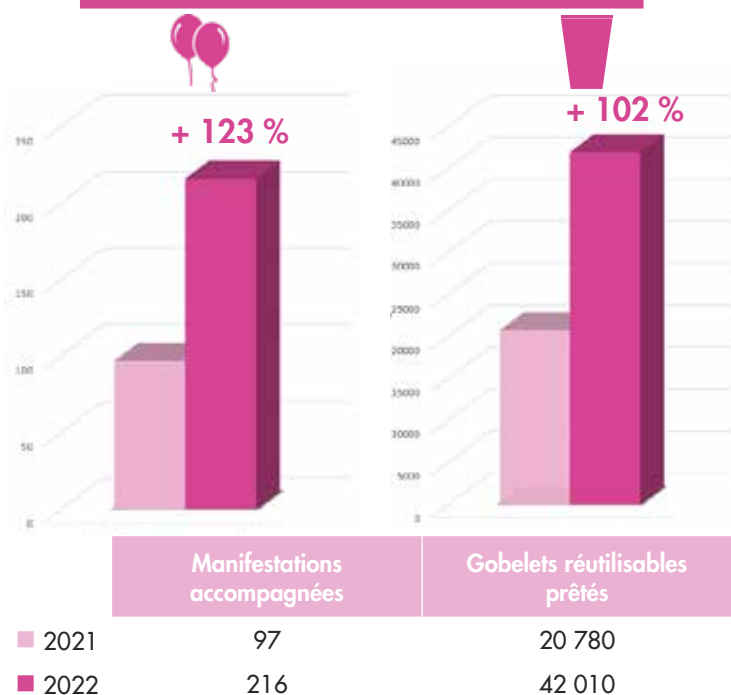
dont 1/4 provenant du Sictom du Sud-Gironde.

Pour rappel, en 2016 ce taux était de 32 % et en 2014 de 19,8%.

Taux d'apposition du Stop-pub

2014	19,8 %
2016	32,0 %
2022	41,5 %

Accompagnement des manifestations



Le dispositif des kits mani' est composé de bacs...
... et de gobelets réutilisables. Le tout est prêté gratuitement aux organisateurs de manifestations du territoire.



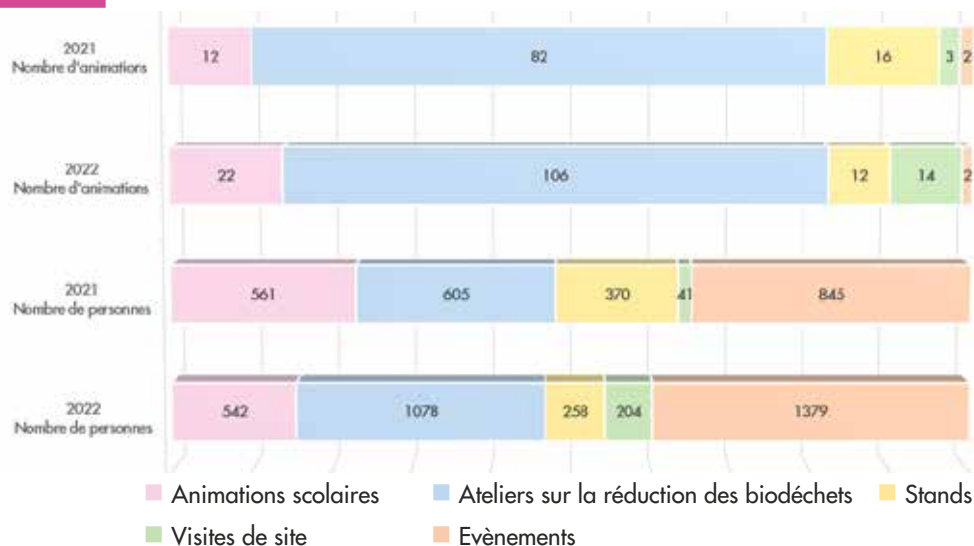
Evènement

La 5^{ème} édition de la Fête de la Récup' s'est déroulée en novembre à Langon et a accueilli plus de **1 300 visiteurs** sur la journée. Pour la première fois, l'évènement a débuté dès le vendredi soir par un **ciné-débat** avec la projection du film « **The clean bean project** » en partenariat avec Surfrider regroupant 46 participants. Le samedi, plus de 70 personnes étaient mobilisées pour animer les **45 stands** de l'évènement.

Sensibilisations

+ 36 %
d'animations
par rapport à
2021

+ 43 %
de personnes
sensibilisées
par rapport à
2021



	Nombre d'animations	Nombre de personnes
2021	115	2 422
2022	156	3 461

Prêt de matériel

Le Sictom du Sud-Gironde prête gratuitement du matériel pédagogique aux écoles, centres de loisirs, associations afin de sensibiliser le public sur une dizaine de thématiques : recyclage du papier, des emballages, lutte contre le gaspillage alimentaire, compostage...

Les indicateurs techniques

L'organisation du service

Compétence	Mode d'organisation	Collecte	Transfert	Transport	Tri Traitement
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Verre	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Briques alimentaires et tous les papiers	Apport volontaire	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Emballages plastiques et métalliques	Apport volontaire	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Déchets verts	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Régie
Bois	Déchèterie	Régie	Régie	Régie / Prestataire	Prestataire
Cartons	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Mobilier	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Piles, capsules de café, cartouches d'imprimante, bouteilles de gaz, pneus, huile végétale, huile de vidange, TLC, batteries, lampes	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Tout venant	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
DEEE	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
DDS	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire
Inertes (gravats)	Déchèterie	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Ferraille	Déchèterie	Régie	Prestataire	Prestataire	Prestataire



Les moyens

84 agents	9 sites dont le siège social	4 déchèteries à Bazas, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien et 1 centre de recyclage	39 véhicules et 7 engins de chantier
1 centre de transfert des déchets	1 plateforme de déchets verts	9 collectes d'ordures ménagères quotidiennes et 40 circuits chaque semaine	338 points d'apport volontaire pour le tri des emballages

* Véhicules et engins :

- 15 bennes à ordures ménagères pour la collecte en porte à porte en régie dont une benne de lavage
- 11 poly-bennes pour la collecte des emballages recyclables, des déchets de déchèterie, le transfert et le transport en régie
- 2 FMA (Fond Mouvant Alternatif) depuis début octobre 2022
- 1 tracteur semi-remorque
- 1 camion plateau
- 4 fourgons pour l'atelier, le nettoyage des dépôts sauvages, la livraison des kits manif en régie et le service conteneurisation
- 5 véhicules légers
- 7 engins de chantier pour la plateforme de compostage et les déchèteries

L'organisation de la collecte des déchets

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

Mode d'organisation	Type de déchets	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte	Traitement
 Porte à porte	Ordures ménagères	Régie	1 fois par semaine (84%) 2 fois par semaine (14%) 3 fois par semaine (2%)	• Bacs individuels • Bacs pucés pour le secteur en redevance incitative • 418 bacs de regroupement • Sacs poubelle	Prestataire privé
	Déchets verts centre urbain	Régie (prestations communales)		• Bacs individuels	Régie
	Cartons professionnels	Régie	1 fois par semaine	• Bacs individuels	Prestataire privé
 Apports volontaires	Papiers, emballages plastiques et métalliques, verre	Régie	—	• 228 PAV • 110 PAV chez les gros producteurs soit 338 PAV	Prestataires privés
 Déchèterie	Jusqu'à 22 catégories de déchets différentes triées	Régie	—	• 4 déchèteries • 1 centre de recyclage	Prestataires privés et régie

Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues.

Le centre de transfert des matériaux recyclables (hors verre) ainsi que le tri des matériaux fibreux se situe à Langon sur le site de Val+ (site privé).

La collecte en porte à porte

Type de déchets collectés en porte à porte	OMr*		Déchets verts	Cartons
	REOM	REOMI		
Population desservie dont assimilés**	55 555	11 279	10 393	—
dont nombre d'assimilés (professionnels)	1836	392	—	1382
Tonnages annuels collectés	13 314	1 678		
Kg / hab.	240	149	256	355
Tonnage annuel	14 992			

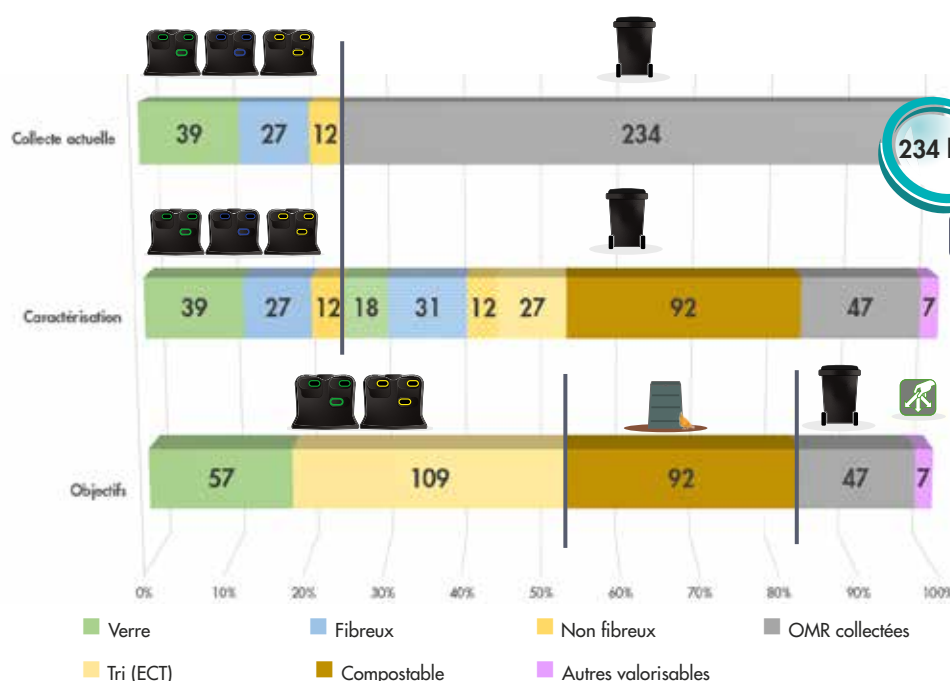
* 8 tournées de collecte en secteur REOM et 1 en secteur REOMI

** Population DGF

Caractérisation

Fin juin 2022, une campagne de caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) a été menée sur notre territoire sur une semaine. **12 échantillons** ont été caractérisés, échantillons représentatifs du territoire du Sictom du Sud-Gironde.

Cette caractérisation permet d'obtenir la composition précise des OMR, selon 10 catégories et plus de 40 sous-catégories. Ainsi, couplée aux données de collecte des Ordures Ménagères (OM = OMR + TRI), il est possible de comparer le gisement collecté, du gisement réel :



Le graphique met en évidence la marge de progression conséquente vis-à-vis des matériaux valorisables (tri, compostage) que l'on retrouve encore dans la poubelle noire (OMR). Le gisement réel d'OMR est seulement de 47 kg/hab./an, alors que nous en collectons actuellement 234 kg/hab./an, soit 5 fois plus, dont près de 100 kg de déchets organiques (compostables).

Pour rappel, à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des déchets organiques sera obligatoire. Une « petite » campagne de caractérisation sera dorénavant réalisée annuellement, avec 4 échantillons, permettant d'évaluer les impacts des actions menées par le Sictom du Sud-Gironde (prévention, tri...).



Pré-collecte en porte à porte

767 240 sacs distribués aux usagers de la REOM

15 107 bacs mis à disposition (nouveaux arrivants + changements des bacs pour la REOMI + phase 2 de la conteneurisation)

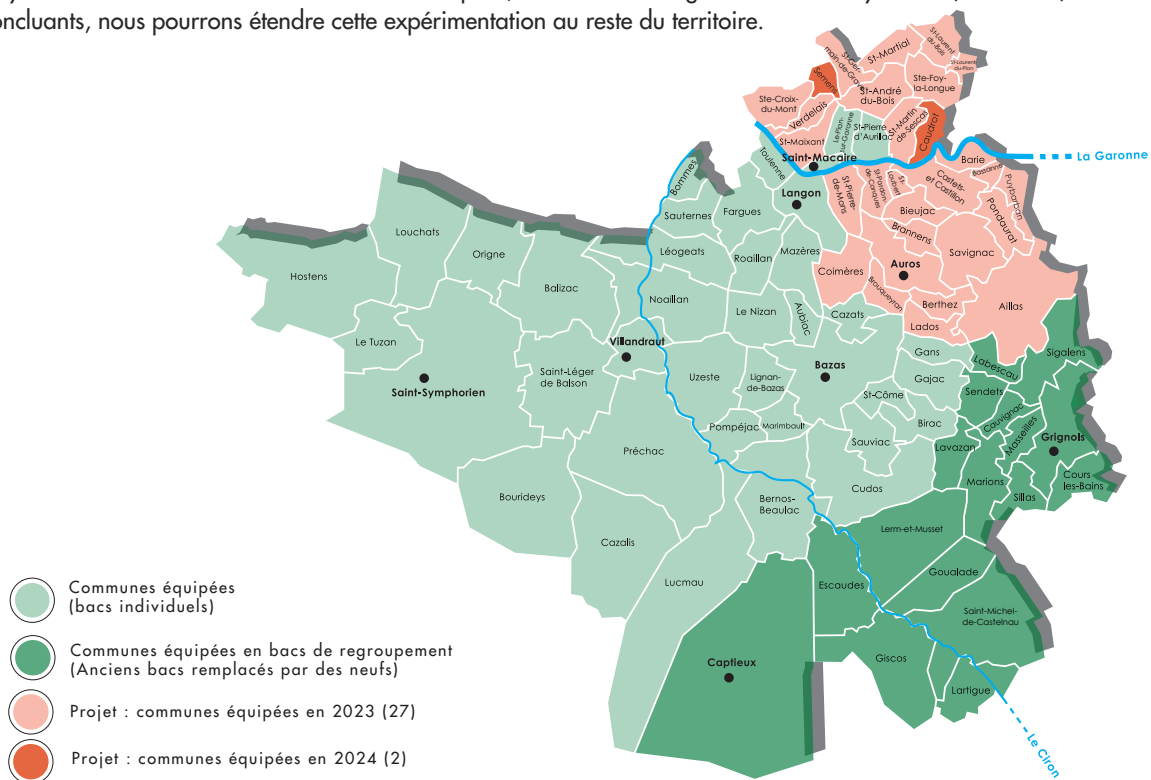
Conteneurisation

La conteneurisation se poursuit sur le territoire avec près de 75 % de la population conteneurisée.

Cette conteneurisation semble avoir un impact sur la production de déchets, puisque nous constatons, sur toutes les communes conteneurisées, une baisse de production d'ordures ménagères résiduelles de l'ordre de 8 %.

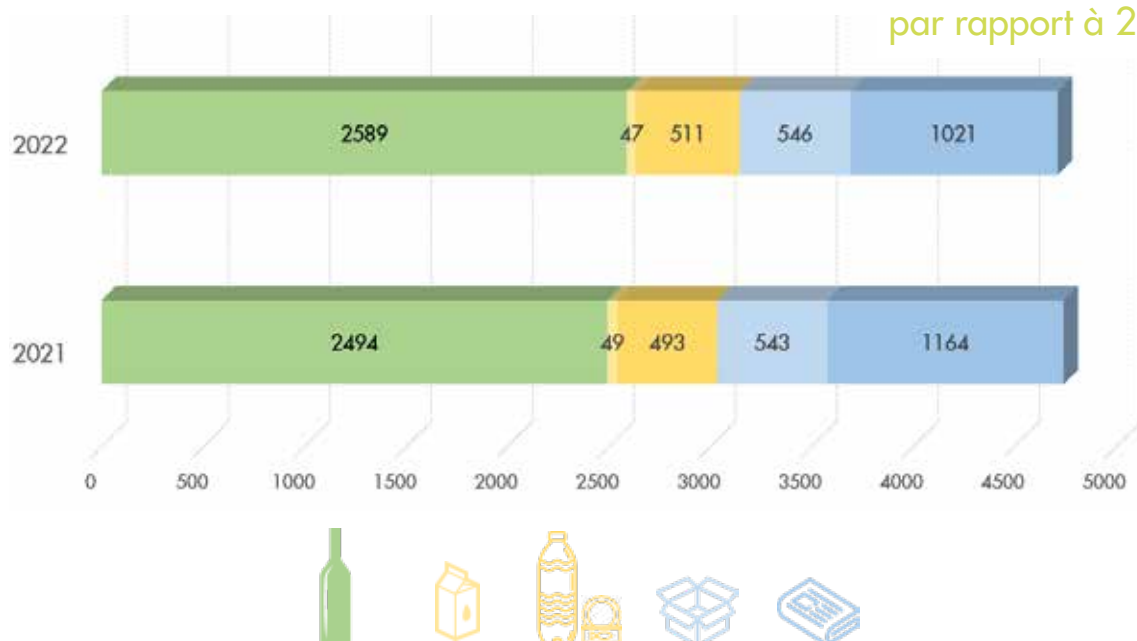
En outre, cette conteneurisation nous permet d'actualiser le fichier de redevables et ainsi de percevoir plus de redevances.

Fin 2022, des bacs jaunes (pour la collecte des recyclables en porte à porte) ont été distribués sur 5 communes du territoire : Balizac, Hostens, Louchats, Saint-Symphorien et Toulenne. Nous lançons une expérimentation de collecte en porte à porte des recyclables sur ces 5 communes avec comme objectif, de collecter 60 kg/hab./an de recyclables (hors verre). Si les résultats sont concluants, nous pourrions étendre cette expérimentation au reste du territoire.



La collecte en apport volontaire (en tonnes)

- 0,6 %
par rapport à 2021



Le taux de refus de la collecte sélective (tous flux confondus) est de 18 %.

La collecte en déchèterie

4 déchèteries et 1 centre de recyclage sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde. Une déchèterie pour les professionnels gérée par une société privée, présente à Toulonne, a fermé en 2020, engendrant certainement une hausse des tonnages sur nos sites avec notamment des apports de déchets verts par les professionnels en direct sur notre pôle technique de Fargues.

Pour les communes de Louchats et Hostens, une convention a été signée avec la CDC du Val de L'Eyre pour un coût de 107 289 € HT et un tonnage cumulé de 843 tonnes. Cette convention permet l'accès des administrés de ces 2 communes à la déchèterie de Saint Magne.



Les déchets acceptés en déchèterie

	Déchèterie de Bazas	Centre de recyclage de Lanton	Déchèterie de Lerm-et-Musset	Déchèterie de Préchac	Déchèterie de Saint-Symphorien	Collecte
Batterie	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Bouteilles de gaz	X	✓	✓	✓	✓	L'ensemble des revendeurs
Capsules de café	X	✓	✓	X	✓	Collectors
Carton	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Cartouches d'imprimante	✓	✓	✓	✓	✓	Printerre
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	X	✓	Ecomaison
Déblais-gravats	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Déchets dangereux	✓	✓	✓	✓	✓	Eco DDS et Triadis
Déchets verts	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde
Déchets électriques et électroniques	✓	✓	✓	✓	✓	Ecologic
Huile végétale	✓	✓	✓	✓	✓	Ecogras
Huile minérale	✓	✓	✓	✓	✓	Chimirec
Lampes	✓	✓	✓	✓	✓	Recylum
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓	Decons
Mobilier	✓	✓	✓	✓	✓	Ecomaison
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	Corepile
Plâtre	X	✓	X	X	X	Sictom du Sud-Gironde
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	Aliapur & Sictom du Sud-Gironde (Hors REP)
Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	SEP RECYCL M. Marseille
Textiles	✓	✓	✓	✓	✓	Le Relais
Tout venant	✓	✓	✓	✓	✓	Sictom du Sud-Gironde

Une nouvelle déchèterie à Saint-Symphorien

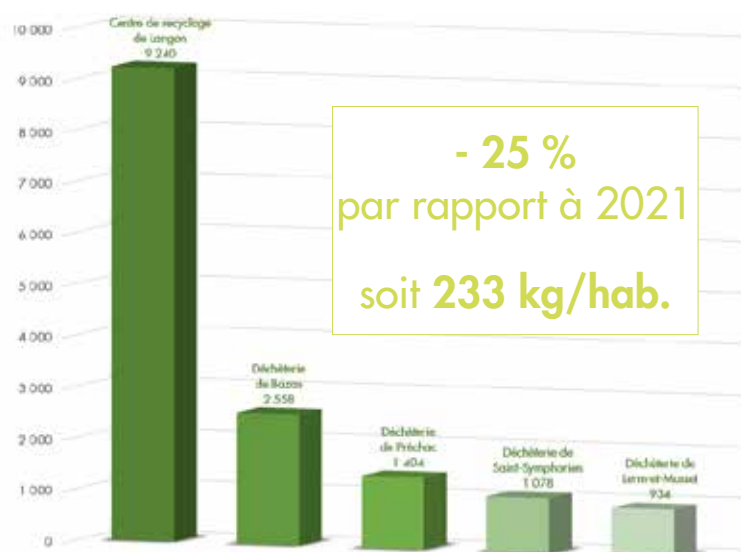
La nouvelle **déchèterie de Saint Symphorien a été inaugurée le 6 avril 2022** avec une ouverture le 8 avril. La durée des travaux incluant les esquisses, l'avant-projet (...) a été d'environ 3 ans. La période du COVID a repoussé le chantier de plus de 6 mois.

Cette nouvelle déchèterie possède le même nombre de filières que toutes les autres déchèteries et un caisson maritime dédié au Réemploi a pu être installé. Elle bénéficie d'une **superficie d'environ 1 000 m²** en haut de quai, soit 2 fois plus que celle de Préchac, 4 fois plus que le Centre de recyclage de Langon.

Répartition des tonnages en déchèterie (au-delà de 25 t)

Type de déchets	Langon	Bazas	Préchac	Saint-Symphorien	Lerm-et-Musset	Tonnes traitées et collectées	Évolution 2021/2022
Déchets verts	3 727	705	315	264	156	5 167	- 24,37 %
Tout venant	2 096	637	342	258	248	3 581	- 14,71 %
Bois	733	352	194	198	147	1 624	- 23,86 %
DEA	873	225	129	69	123	1 419	0,74 %
Inertes (Gravats)	722	240	218	124	82	1 386	- 55,90 %
Ferraille	470	173	100	67	95	905	- 22,85 %
Cartons	280	122	64	48	38	552	- 7,66 %
DEEE	233	88	32	43	36	432	- 18,16 %
DDS	25	11	6	4	3	49	- 10,43 %
Plâtre	38	–	–	–	–	38	- 51,33 %
Pneus	28	0	0	0	3	31	- 40,30 %
Huile minérale	15	5	4	3	3	30	8,96 %

Répartition des tonnages par déchèterie



La benne DEA sur la déchèterie de Bazas

Fréquentation en déchèterie



Modernisation du contrôle d'accès en déchèterie

Depuis sa mise en place en septembre 2021, la modernisation du contrôle d'accès en déchèterie a permis une forte baisse des tonnages acceptés en déchèterie, plus de 25 % de baisse, soit une économie financière considérable en matière de traitement des déchets.



Autres services

Proxi-déchets

Le Sictom du Sud-Gironde met à disposition des caissons aux usagers sur un principe de déchèterie mobile. Les flux concernés sont le tout venant et la ferraille.

52 communes bénéficient de ce service assuré sur 33 mardis par an.

Proxi-végétaux

Ce service de proximité apporte une solution aux communes de la rive droite quant à la problématique des végétaux.

En 2022, 14 communes, réparties en 2 zones, ont bénéficié de ce service. Le Sictom du Sud-Gironde a collecté ainsi près de 11,2 tonnes de végétaux.

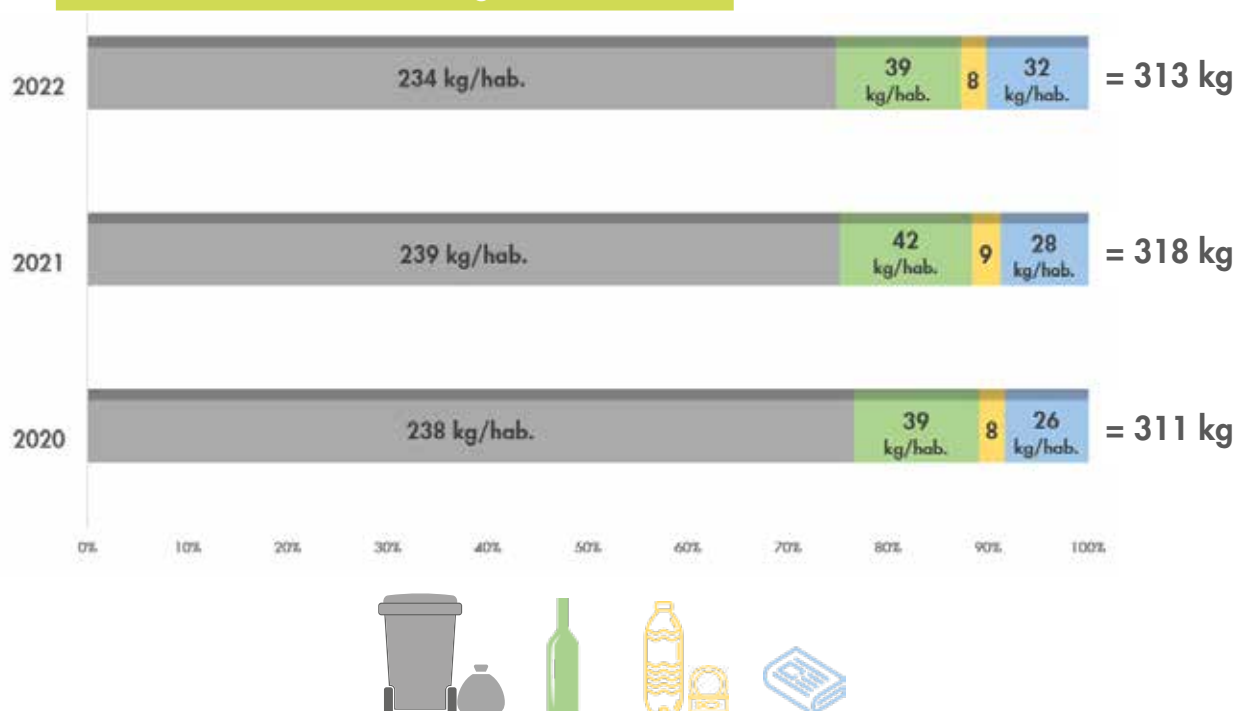
Location de bennes

Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	56	214,9
Tout-venant	43	100,2
Bois	22	66,9
Gravats	16	196,9
Verre	4	18,6
Cartons	3	3

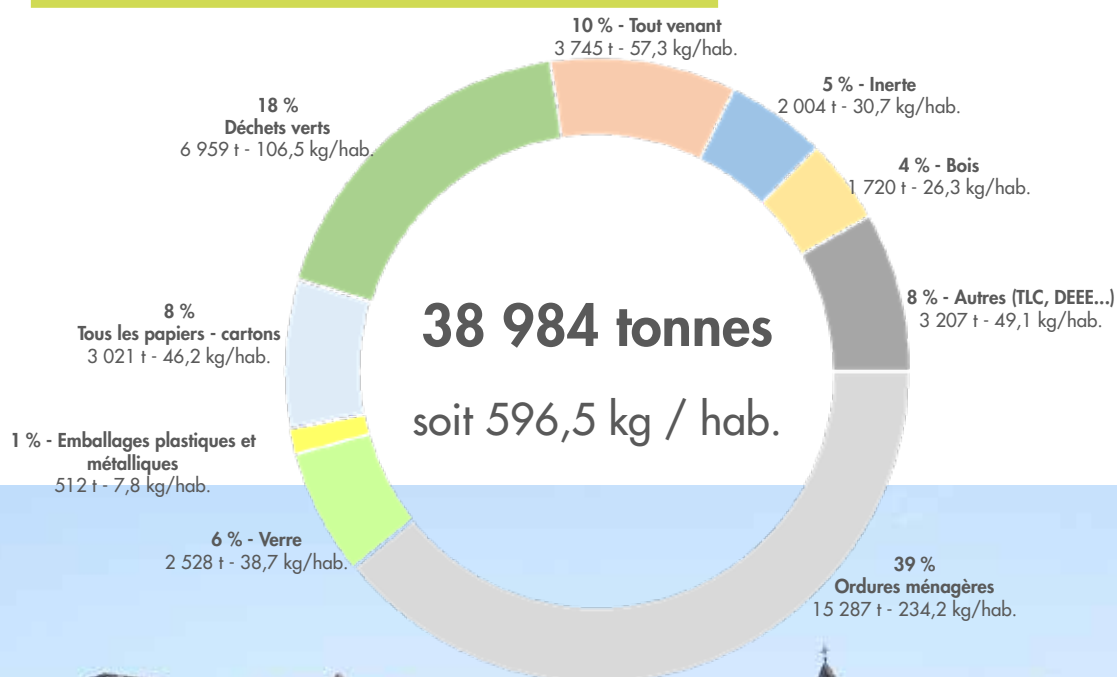
Mise à disposition de caissons auprès des communes

Flux	Nombre de bennes	Tonnage
Déchets verts	73	398,3
Tout-venant	6	20,8
Cartons	12	8,3
Bois	4	7,5

Evolution des ordures ménagères et assimilés



Production des déchets en 2022 (en kg/hab.)



Le traitement

Tonnage à traiter

Type de déchets	Tonnage valorisé ^[1]		Tonnage enfoui	Filières de traitement et de valorisation	Capacité de stockage
	Matière	Energie			
Ampoules	2			RECYLUM	
Batteries	15			STCM BAZOCHES	
Bois	1 720			EGGER (40)	
Bouteilles de gaz	NC ^[2]			L'ENSEMBLE DES REVENDEURS	
Capsules de café	3			COLLECTORS	
Cartons de déchèterie	910			Centre de tri : VAL+ / Tri Repreneur : REVIPAC - SMURFIT (33)	
Cartouches d'imprimante	NC	NC		PRINTERRE	
DDS	NC	NC	NC	PENA pour ECODDS / TRIADIS hors ECODDS	
DEA		1 418		ECOMAIISON	
DEEE	432			VAL+ pour ECOLOGIC	
Déchets inertes (gravats)	1 584		420	PEPIN - COLAS (33) TRI GARONNE ENVIRONNEMENT (47)	
Déchets verts	4 561	1396		Plateforme de compostage de Fargues / OPTIBOIS (refus) (33)	10 220 t
Emballages plastiques	344			Centre de tri : VALBOM (VEOLIA) / Tri - repreneur : VALORPLAST	
Emballages métalliques (aluminium, acier)	168			Centre de tri : VALBOM (VEOLIA) / Tri Repreneurs : SUEZ et DECONS	
Ferraille	904			DECONS (33)	
Huile de vidange	31			CHIMEREC	
Huile végétale	3			ECOGRAS	
Ordures ménagères résiduelles		15 020	267	Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles et SOVAL Lapouyade lors des arrêts techniques de VALBOM	Site de Cenon : 138 000 t VALBOM à Bègles : 273 000 t SOVAL à Lapouyade : 430 000 t
Papiers / emballages cartons / briques alimentaires	2 103			Centre de tri VAL+ / Tri - repreneur : REVIPAC-SMURFIT (EMR et PCC) et SUEZ (papiers)	
Piles	3	1		COREPILE	
Plâtre	38			SINIAT-ETEX (33)	
Pneus	17	13		ALCYON pour ALIAPUR	
Radiographies	0			SEP RECYCL M-Marseille (13)	
Textiles	NC			LE RELAIS pour ECO TLC	
Tout venant			3 745	Installation de stockage des déchets non dangereux SOVAL de Clérac	RV Sud-Ouest à Clérac : 12 500 m²
Verre	2 528			Usine de recyclage du verre - Ol-Manufacturing à Vayres	
Refus de tri		452		Unité de valorisation énergétique VALBOM de Bègles	

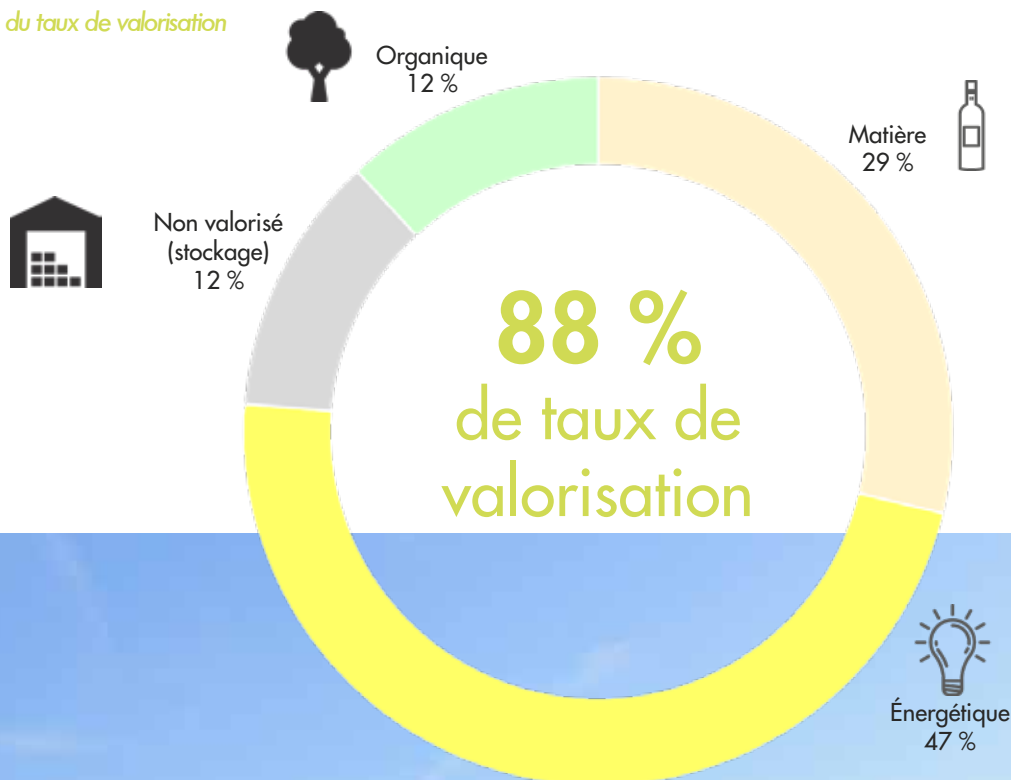
[1] Avec variation de stock n-1 - [2] NC : données non communiquées

Traitement des collectes en PAV

Verre	▶ 2 528 tonnes	▶ 	5 617 216 nouvelles bouteilles de 75 cl
Papier et carton	▶ 2 057 tonnes	▶ 	7 719 921 boîtes à chaussures
Briques alimentaires	▶ 46 tonnes	▶ 	353 832 rouleaux de papier toilette
Emballages plastiques	▶ 344 tonnes	▶ 	178 880 couettes
Aluminium	▶ 27 tonnes	▶ 	15 822 cadres de trottinette
Acier	▶ 141 tonnes	▶ 	1 833 lave-vaisselles

Calculs réalisés grâce à l'application <https://e-tonnes.citeo.com/>

Répartition du taux de valorisation



La plateforme de compostage de Fargues

Plateforme de compostage

En 2020, une extension de la plateforme de compostage a été réalisée pour atteindre **9 000 m²** de surface (contre 5 000 m² jusqu'alors). Cet espace permet la fabrication de compost à partir des déchets verts collectés dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux.

Les déchets verts sont broyés, disposés en andains, puis retournés pour permettre une maturation plus rapide du compost et enfin criblés. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051.

En 2022, les **6 956 tonnes** de déchets verts collectés ont permis la production et la vente de près de **4 561 tonnes** de compost.

Apport de végétaux par les professionnels

Suite à la fermeture de la déchèterie pour les professionnels en juillet 2020 et la mise en place du contrôle d'accès en septembre 2021, de nombreux professionnels viennent désormais déposer leurs végétaux sur la plateforme de Fargues.

	2020	2021	2022
Tonnage	20,88 t	195,26 t	261,61 t
Montant facturé	835 €	7 810 €	10 451,60 €

Production de compost (en tonnes)

	2021	2022	Évolution 2021-2022
Déchets verts collectés	8 531 t	6 956 t	- 18 %
Refus	1 769 t	1 396 t	- 21 %
Production de compost	4 189 t	4 561 t	+ 9 %

En 2022, une importante partie du refus a été rebroyée (grille de 100) permettant ainsi une production supplémentaire de compost. Sur cette année, on note également une augmentation de la production de compost de 9 %, et ce malgré une baisse de 18 % des déchets verts collectés.

Vente de compost

	2021 Quantité	2021 Pourcentage	2022 Quantité	2022 Pourcentage	Évolution 2021-2022
Particuliers	1 051 t	25,1 %	878 t	19,2 %	- 16,5 %
Entreprises	1 842 t	44,0 %	2 051 t	45,0 %	11,3 %
Compost en vrac					
Agriculteurs, viticulteurs	1 148 t	27,4 %	1 519 t	33,3 %	32,3 %
Collectivités, associations	149 t	3,5 %	113 t	2,5 %	- 24,2
TOTAL	4 190 t	100 %	4 561 t	100 %	8,9 %
Compost en sacs	1 396 sacs	—	949 sacs	—	- 32 %

Synoptique des déchets

Mode de collecte	Type de déchets	Tonnages
Collecte en porte à porte 15 287 t soit 234 kg./hab.	 Ordures ménagères	15 146 t
	Dépôts sauvages	141 t
Déchèteries + collectes spécifiques + apport direct 18 285 t soit 279,8 kg/hab. (dont 31 kg de gravats)	Tout venant	3 745 t
	Déchets verts	6 959 t
	DV en déchèterie	5 167 t
	DV en apport direct plateforme	910 t
	Proxi-végétaux	11 t
	Collecte PAP	258 t
	Particuliers (location de bennes)	215 t
	Mise à disposition des mairies	398 t
	Bois	1 720 t
	Ferraille	904 t
	Cartons	910 t
	en déchèterie	551 t
	collectés chez les professionnels	355 t
	location de benne	3 t
	Déchets inertes (gravats)	2 004 t
	DEEE	432 t
	DEA	1 418 t
	Piles	4 t
	Ampoules	2 t
	Capsules de café	3 t
	Cartouches d'imprimante	0 t
	Pneus	30 t
	Huile végétale	3 t
	Huile de vidange	31 t
	Plâtre	38 t
	Radiographies	0 t
	DDS	66 t
	Batterie	15 t
Collectes en apport volontaire 5 412 t soit 83 kg/hab.	 Verre	2 528 t
	 Flaconnages plastiques	344 t
	 Emballages aluminium	27 t
	 Emballages acier	141 t
	 Briques alimentaires	46 t
	 Papiers	1 086 t
	 Cartons	481 t
	 Cartons / papier en mélange	499 t
	Textiles	260 t

* Population INSEE - **Variation de stock

2022 : 38 984 tonnes soit 596,5 kg / hab.
soit une baisse de 10,34 %

Kg/hab.*	Évolution 2021 / 2022		Transfert	Valorisation et traitement
232,0	- 1,88 %	▶	Centre de transfert de Fargues	Valorisation énergétique Valbom : 98 % - Stockage 2 %
2,2	- 4,08 %	▶		
57,3	- 14,18 %	▶	Centre de tri Val +	Stockage : 100 %
106,5			Plateforme de compostage de Fargues	Valorisation matière (plateforme de compostage de Fargues) : 77 % Valorisation énergétique (Optibois) : 33 %
79,1				
13,9				
0,1	- 18,43 %	▶		
4,0				
3,3				
6,1		▶		
26,3	- 22,30 %	▶		
13,8	- 22,78 %	▶		
13,9	- 3,95 %	▶		
8,4	+ 5,09 %	▶		Valorisation matière : 100 %
5,4	+ 5,09 %	▶		
0,0	-	▶		
30,7	- 36,28 %	▶		Valorisation matière : 90 % Stockage : 10 %
6,6	- 18,32 %	▶		Valorisation matière : 100 %
21,7	+ 0,74 %	▶		
0,0	-	▶		Valorisation matière : 75 % - V. énergétique : 25 %
0,0	-	▶		
0,1	-	▶		Valorisation matière : 100 %
0,0	-	▶		
0,5	- 39,59 %	▶		Valorisation matière : 57 % - V. énergétique : 43 %
0,0	-	▶		
0,5	+ 9,32 %	▶		
0,6	- 51,03 %	▶		
0,0	-	▶		
1,0	- 9,59 %	▶		
0,2	+ 68,39 %	▶		
38,7	- 6,88 %	▶	Centre de tri Val + & Centre de tri Valbom	Valorisation matière : 100 %
5,26	- 9,41 %	▶		
0,42	-	▶		
2,16	- 11,94 %	▶		
0,70	- 7,06 %	▶		
16,61	+ 88,62 %**	▶		
7,36	- 18,79 %	▶		
7,63	- 14,86	▶		
3,98	- 4,52	▶		

Les indicateurs financiers

Principales dépenses de prestations

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel (€ TTC)	Évolution 2021-2022
SOVAL (VALBOM)	Incinération des ordures ménagères	Marchés	31/12/2022	2 100 284 €	+ 5,0 %
SUEZ RV SUD OUEST	Transfert, transport et traitement du tout venant	MP 1 an renouvelable 4 ans	31/12/2022	659 581 €	+ 11,5 %
SUEZ VALPLUS	Tri des emballages fibreux	MP 1 an renouvelable jusqu'à la mise en service du centre de tri TRIGIRONDE	31/12/2022	298 971 €	+ 14,4 %
GROUPEMENT VALPLUS / SOVAL	Tri des emballages non fibreux	MP 1 an renouvelable jusqu'à la mise en service du centre de tri TRIGIRONDE	31/12/2022	141 357 €	- 7,9 %
ETEX France-SINIAT	Traitement du plâtre	Bon de commande	—	1 081 €	—
TRIADIS SERVICES TOULOUSE	Traitement déchets dangereux	Contrat annuel	31/12/2022	32 544 €	+ 6,7 %
BPL TRANSPORT	Transport du bois	Bon de commande	—	30 443 €	- 11,4 %
SISS de Langon	Approvisionnement gazole	Convention	—	617 874 €	+ 34,4 %
PICOTY+ ALVEA + PECHAVY+DYNEFF	Fourniture GNR à Fargues	Bon de commande	—	48 202 €	+ 45,1 %

Réalisation investissements

Investissement	Montant
Participation à la création de la SPL Tri Gironde (capital social)	28 531 €
Renouvellement matériel informatique	6 497 €
Équipement mobilier	1 768 €
Remplacement pompe de relevage décharge de Bazas	6 873 €
Étude accompagnement gestion de proximité des biodéchets	828 €
Caractérisation des déchets	9 990 €
Nouvelle déchèterie de Saint-Symphorien	458 024 €
Plan déchèteries : équipement et sécurisation	3 184 €
Renouvellement caissons	20 124 €
Renouvellement de 2 BOM dont une en GNV	483 002 €
Matériel pour atelier de mécanique	2 250 €
Site de Fargues : mise en sécurité et amélioration des conditions de travail (mise aux normes électricité, pont bascule et trémie couvertes et VRD pour le transfert des déchets...)	345 415 €
Aménagement et équipement collecte PAV	26 048 €
Conteneurisation secteur REOM (phase 2/3) + expérimentation collecte sélective (8 500 bacs)	394 834 €
Collecte connectée	22 458 €
Achat d'un semi remorque et 2 remorques FMA	322 380 €
TOTAL	2 132 206 €

Principales recettes de fonctionnement

Nom de l'entreprise	Montant	Pourcentage
Participation CDC	8 346 868 €	80 %
Soutiens Eco Organismes et ADEME	931 699 €	9 %
Vente de matières	890 112 €	9 %
Atténuation de charges	95 134 €	1 %
Autres*	125 929 €	1 %
TOTAL	10 389 742 €	100 %

* Recettes liées à la location de conteneurs, au traitement des déchets (apports des professionnels sur le site de Fargues, facturation en déchèterie...) et plus à la marge, la facturation de gobelets et de composteurs hors formation

Augmentation des recettes



La forte augmentation correspond à une forte demande suite à la reprise économique. Les prix de reprise des matériaux ont flambé fin 2021 et début 2022 pour revenir à des prix plus bas en fin d'année.

L'impact le plus important a été sur les fibreux mais également sur les matières plastiques qui évoluent selon le cours du pétrole. Cela confirme une fois de plus la volatilité des recettes liées à la vente de matériaux qui n'est que très peu liée au contexte local.

Financement du service par les administrés

	Montant	Pourcentage
REOM*	7 203 883 €	85 %
REOMI**	1 309 882 €	15 %
TOTAL		100 %

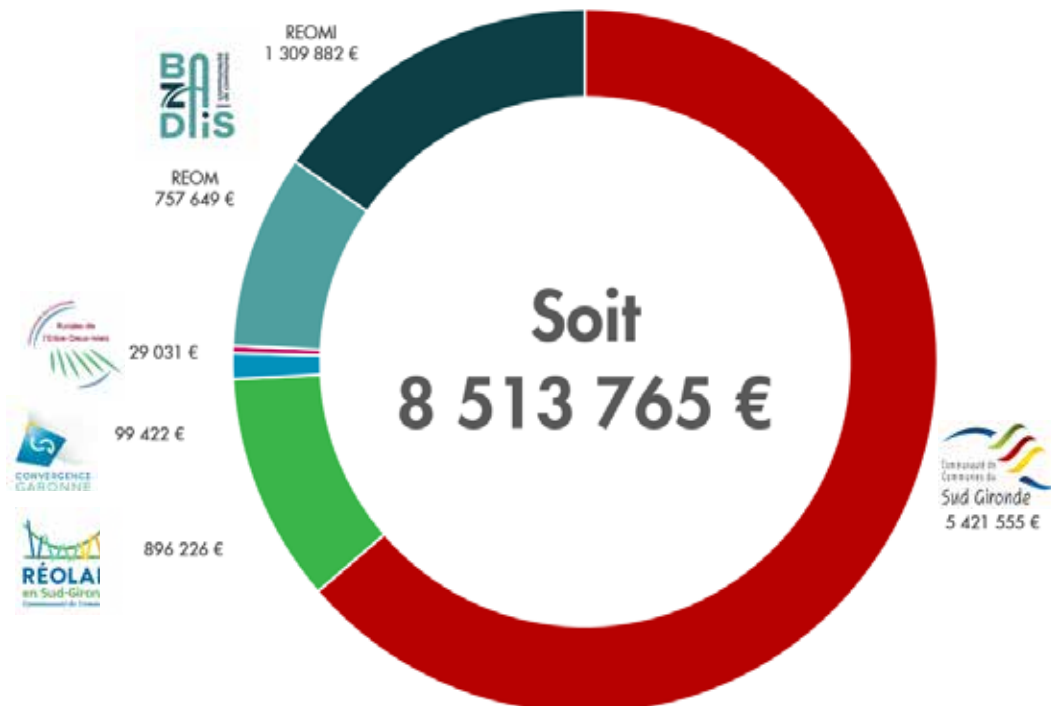
* Fonction du nombre de collectes d'ordures ménagères par semaine + du nombre de personnes dans le foyer

** Fonction du volume du bac + du nombre de levées de bac + du nombre de personnes dans le foyer

Une augmentation en 2022 de 4 % des tarifs de la redevance a été décidée pour faire face à l'inflation, à l'augmentation du prix du carburant et du contexte d'augmentation du prix du traitement des déchets.

Une proposition de contrat de prélèvement a été adressée à tous les foyers avec la facture du 2^{ème} acompte de redevance soit à échéance (en 2 fois) soit selon un échancier en 6 fois par an (ou 10 fois pour le secteur en REOMI). Cette communication individuelle a permis d'augmenter le taux de foyers prélevés passant de 9 % en 2018 à 30 % en 2022.

Montant de redevance facturé par CDC



Les tarifs des redevances en 2022 ont augmenté de 4 % pour faire face à l'inflation, à la hausse du prix du carburant et du contexte d'augmentation du prix du traitement des déchets. Les tarifs 2023, dans un contexte d'inflation lié à la reprise économique suite à la crise COVID, ont été votés en novembre 2022.

Pour 2023, le contexte d'inflation lié à la crise de l'énergie du fait de la guerre en Ukraine a conduit les élus à proposer une augmentation de 5 % pour ne pas trop pénaliser les contribuables. Mais cette augmentation est inférieure au taux d'inflation constaté ce qui va contraindre le Sictom du Sud-Gironde à arbitrer ses investissements et à rester dans une gestion très prudente.

Redevance des professionnels et des communes

Les professionnels n'ont pas de proposition de service privé de collecte et traitement des déchets sur notre territoire rural.

Ainsi, le Sictom du Sud-Gironde a fait le choix de ne pas restreindre le service public de gestion des déchets aux seuls foyers. Le syndicat assure la collecte et le traitement des déchets assimilés des professionnels et des administrations.

Compte administratif

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 696 817 €	10 440 160 €
Investissement	2 516 033 €	1 301 834 €

Gestion de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022
Evolution annuelle de la dette	1/1/2018	1/1/2019	1/1/2020	1/1/2021	1/1/2022
	3 013 026,3 €	2 649 226,5 €	3 827 289,0 €	3 700 177,2 €	3 362 133,0 €
Population DGF n+1	65 735	66 067	66 272	66 243	66 533
Evolution annuelle de la dette par habitant	45,8 €	40,1 €	57,8 €	55,9 €	50,5 €
Emprunts souscrits		1 500 000,0 €	271 000,0 €		

L'autofinancement brut (CAF brute, épargne brute) du Sictom du Sud-Gironde de 2023 est de 1 515 880 euros. La capacité de désendettement de la collectivité est donc de 2,2 ans.

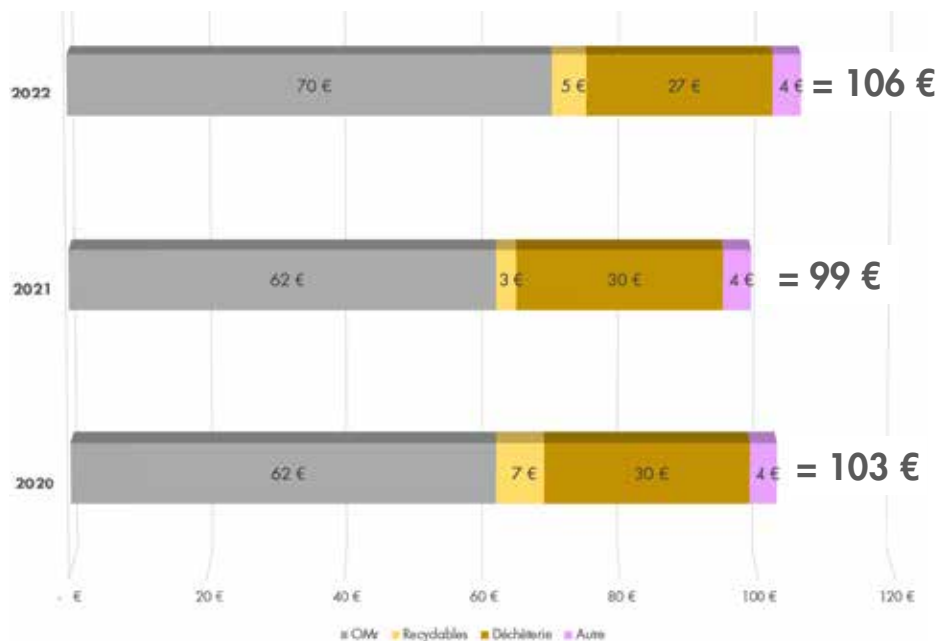
Analyse des coûts de gestion

Prix HT par habitant issu de la matrice des coûts Ademe

	2020	2021	2022
OM résiduelles	62 €	62 €	70 €
Recyclables	7 €	3 €	5 €
Déchèteries	30 €	30 €	27 €
Autres	4 €	4 €	4 €
Coût total aidé HT par habitant	103 €	99 €	106 €

Prix HT aidé à la tonne

	2021	2022
OM résiduelles	263 €	305 €
Recyclables hors verre	22 €	59 €
Verre	38 €	64 €



Coût complet par étape technique et par flux à la tonne

Etape technique	OM résiduelles	Verre	Recyclables secs hors verre	Déchets des déchèteries
Pré-collecte	12 €	30 €	63 €	
Collecte	114 €	25 €	177 €	45 €
Transfert / transport	17 €	30 €		25 €
Tri (pour le carton)			159 €	39 €
Compostage (pour les déchets verts)				41 €
Traitement (moyenne des tonnages des autres déchets)	126 €			124 €

Bilan social

Au 31 décembre 2022, l'effectif du Sictom du Sud-Gironde compte 84 agents, composé d'agents titulaires, contractuels et d'agents mis à disposition par le SISS et le SIVOM du Sauternais.

78,45 agents équivalent temps plein travaillent pour le service de prévention et gestion des déchets.

L'âge moyen des agents est de 46,8 ans.

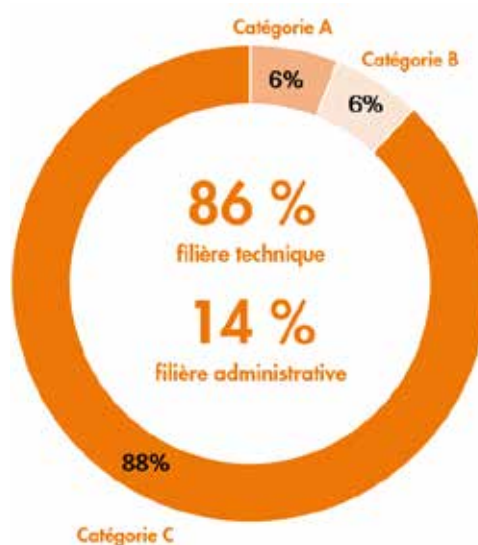


79 agents

ETP travaillent pour le service public de prévention et de gestion des déchets

L'âge moyen est de **46,8 ans**

Répartition des agents



Répartition par type de contrat	2022
Agent de la fonction publique	68
Agent contractuel	16
TOTAL	84

81 % d'agents fonctionnaires

Ce pourcentage montre la volonté du syndicat de maintenir un service public permanent et de rechercher la stabilité des agents.

Réunion interne du 11 mars 2022



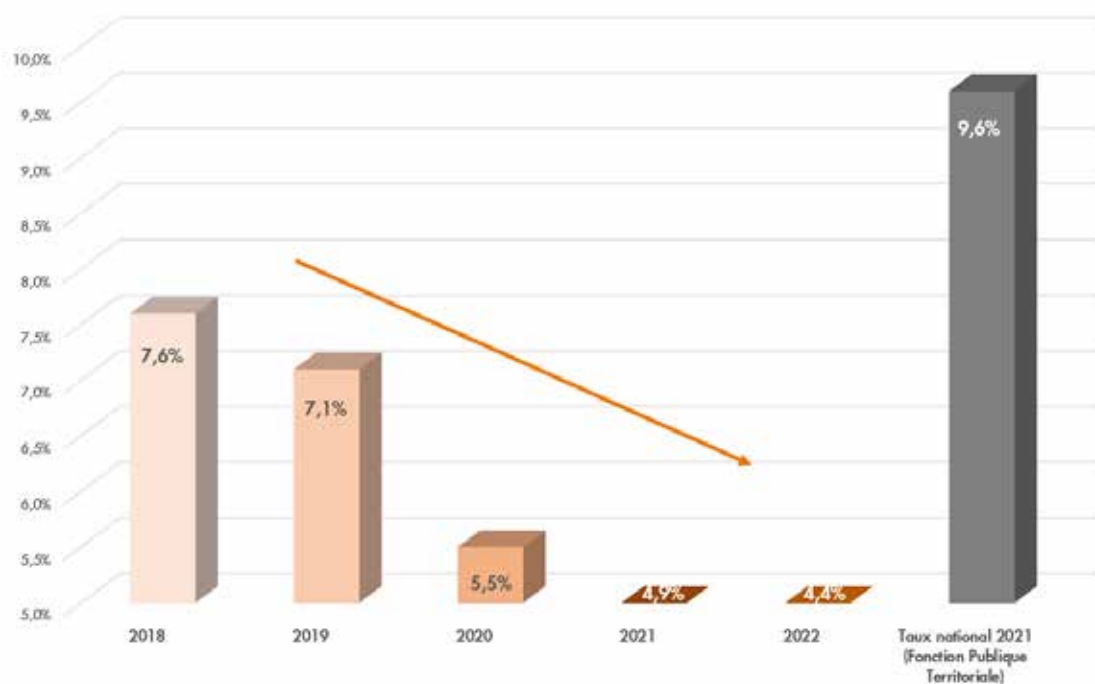
Absentéisme

Répartition par type d'arrêt	2018	2019	2020	2021	2022
Arrêt maladie et longue maladie	3,5 %	3 %	3,7 %	4,1 %	3,9 %
Accident de travail / Maladie professionnelle	3,7 %	4 %	1,9 %	0,7 %	0,4 %
Maternité / Paternité	0,4 %	0,1 %	0 %	0,1 %	0,1 %
TOTAL	7,6 %	7,1 %	5,5 %	4,9 %	4,4 %

4,4 % : Pourcentage total d'absentéisme pour le Sictom du Sud-Gironde. Le taux d'absentéisme diminue. De plus, on constate un absentéisme global faible par rapport au taux moyen des collectivités.

En 2021, le taux national toutes collectivités confondues était de 9,6 %.

Taux d'absentéisme	2018	2019	2020	2021	2022
Sictom du Sud-Gironde	7,6 %	7,1 %	5,5 %	4,9 %	4,4 %
National (chiffres Fonction Publique Territoriale)	9,2 %	9,2 %	9,5 %	9,6 %	—



Le centre de transfert de Fargues



Sécurité au travail

Accident de travail	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de fréquence d'accident de travail	106 %	56 %	39 %	46 %	47 %
Taux de gravité des accidents du travail	7,38 %	8,14 %	3,72 %	1,44 %	0,72 %

47 % : Taux de fréquence d'accident du travail. Nombre d'accidents de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

0,72 % : Taux de gravité des accidents du travail. Nombre de jours d'accident de travail pour 1 000 heures travaillées

Mesures prises en 2022 pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme

Précollecte et Collecte en porte à porte

- Adoption d'un règlement de collecte, obligations pour les administrés du territoire de présenter un bac Sictom, règles de sortie et enlèvement du bac du domaine public...
- 2^{ème} phase de conteneurisation de la collecte des ordures ménagères
- Résorption de 56 points noirs de collecte en porte à porte
- Achat d'une benne à ordures ménagères roulant au BIO GNV (gaz produit localement), réduction du bruit, 98 % de Nox en moins, pas d'émission de particules
- Achat d'un outil de désempilage des bacs roulants

Déchèteries

- Achats de smartphones pour le contrôle d'accès des véhicules entrants en déchèterie
- Ouverture de la déchèterie de Saint-Symphorien disposant d'un local gardien climatisé avec douche accès PMR

Site de Fargues

- Création de deux quais de transfert pour le transport des ordures ménagères par des remorques à fond mouvant alternatif, poste de travail aménagé en concertation avec l'opérateur de transfert
- Création d'une voie de circulation permettant aux véhicules de ne plus se croiser au poste de transfert
- Modernisation du pont bascule
- Installation de ralentisseurs et de panneaux de signalisations

Bureaux

- Achat de souris ergonomiques, de réhausses écran, de porte documents
- Renouvellement de postes informatiques
- Renouvellement de fauteuils ergonomiques
- Achat d'une mallette à roulette permettant de ranger son ordinateur et des documents pour un agent intervenant sur plusieurs sites

CHSCT

- Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel, achat de gants, tenue haute visibilité, chaussures
- Création de fiches sécurité par métier : donnant les outils aux agents afin de travailler en sécurité sereinement
- Afin de limiter les accidents de travail, un point sécurité est réalisé par les chefs d'équipe avec leurs agents à chaque réunion.

Comité technique

Organisation du télétravail : définition des modalités de recours au télétravail

- Il était nécessaire de poser un cadre réglementaire concernant le télétravail en définissant les modalités de recours au télétravail, tout en respectant l'accord cadre national. Chaque agent doit ainsi faire une demande écrite et compléter l'attestation sur l'honneur justifiant des bonnes conditions de travail au domicile.

Mise en place d'une procédure de signalement des actes de violence, de discrimination et de harcèlement

- Ce nouveau dispositif détaillé dans le décret 2020-256 du 13 mars 2020 impose aux collectivités de mettre en place des procédures de signalement pour recueillir des faits d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement ou d'agissements sexistes. Il convenait donc de réaliser un document présentant la procédure de signalement ainsi que les risques encourus par les auteurs et d'en informer les agents de l'existence de ce document. Les donneurs d'alerte seront les assistants de prévention.

Mise à jour du règlement intérieur

- Le règlement intérieur est un document qui précise un certain nombre de règles qui régissent les relations sociales et les conditions d'exécution du travail au sein de la collectivité. Compte tenu de l'évolution de la réglementation ainsi que des nécessités de services, il est apparu nécessaire de le mettre à jour.

Comité Social Territorial

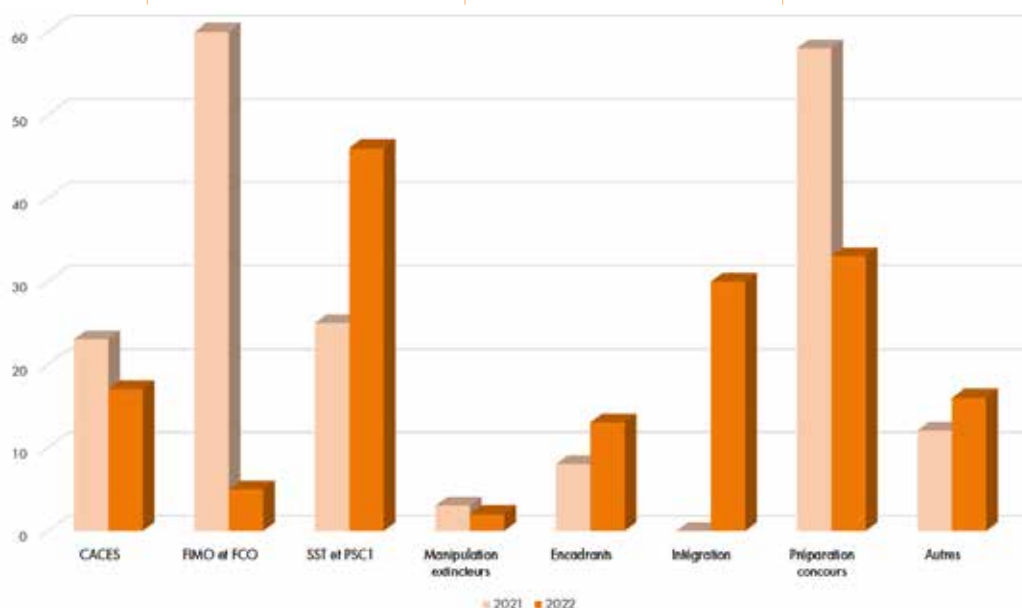
Le décret 2021-571 du 10 mai 2021 fixe la nouvelle organisation du Comité Social Territorial, instance fusionnant le Comité Technique et le CHSCT. Ainsi, de nouvelles élections professionnelles, afin d'élire nos nouveaux représentants du personnel au sein du Sictom du Sud-Gironde ont eu lieu le 8 décembre 2022.

Le Comité Social Territorial est consulté pour avis sur les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement des services, aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines, aux orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire, à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, au télétravail...

Professionalisation des agents

	2021	2022
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	40	50
Soit en pourcentage	53 %	67 %
Frais de formation	15 859 €	6 468 €

Type de formation	2020		2021		2022	
	Formations d'agents	Nbre de jours	Formations d'agents	Nbre de jours	Formations d'agents	Nbre de jours
Formation CACES	10	20	13	23	7	17
Formation FIMO et FCO	2	40	8	60	1	5
Formation SST et PSC1	0	0	25	25	39	46
Formation manipulation extincteurs	0	0	3	3	4	2
Formation des encadrants	2	11,5	3	8	5	13
Formation d'intégration	0	0	0	0	6	30
Préparation concours	7	15	6	58	3	33
Autres formations	6	9,5	4	12	7	16
TOTAL	27	96	62	189	72	162



Communication

Différents médias et outils sont utilisés pour informer les usagers du Sictom du Sud-Gironde. De nombreux outils de communication (flyers, affiches, dépliants) sont créés en interne afin d'être réactif aux besoins des services et des usagers.

Communication numérique

56 398
visites sur le site internet
soit **+ 6 %**

1 654
abonnés à la page
Facebook
soit **+ 44 %**

69
abonnés à la page
Linkedin



Communication aux usagers



Une lettre aux usagers est réalisée chaque année en janvier et accompagne la redevance adressée par courrier. Elle est imprimée à 33 000 exemplaires.



Pour les nouveaux arrivants, un guide de présentation des différents services proposés par le Sictom du Sud-Gironde est édité.

Communication interne

Le «Sictom infos», lettre à destination des agents du Sictom est envoyée chaque trimestre avec les bulletins de salaire. Ce document permet de transmettre les informations du syndicat : techniques, ressources humaines, données chiffrées...



Zoom sur la simplification des consignes de tri

La simplification des consignes de tri, fixée au 1^{er} janvier 2023, nécessite de prévenir les usagers avant sa mise en place. Aussi, une communication a été faite en amont.

Dès le mois de novembre, les usagers des 5 communes concernées par l'expérimentation de la collecte en porte à porte ont reçu un courrier explicatif accompagné d'un mémo tri et d'un calendrier de collecte. Des sessions de distribution de bacs ont été organisées et ont permis de rencontrer de nombreux habitants. Des sensibilisations au compostage étaient organisées en même temps.

Pour les 80 autres communes du territoire, un courrier et un mémo tri ont été adressés aux foyers pour expliquer les changements (simplification des consignes de tri mais aussi tri des papiers et cartonnets en mélange avec les emballages plastiques et métalliques).

Des réunions à destination des secrétaires de mairies (en présentiel et en visio) ont permis de présenter le dispositif et de répondre aux questions de près de 50 agents des collectivités.

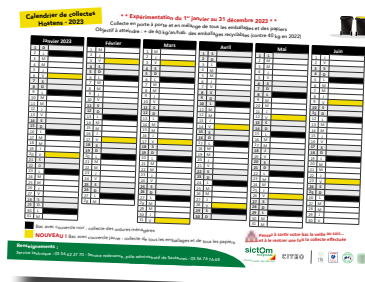
Des sacs de précollecte ont été réalisés pour les usagers en point d'apport volontaire et mis à disposition gratuitement dans les mairies du territoire à partir de décembre.



Un message simple et direct... pour tous les supports de communication



Un courrier et un mémo tri ont été envoyés par courrier à tous les foyers du territoire fin novembre.



Dans l'enveloppe destinée aux foyers concernés par l'expérimentation, un calendrier de collecte était joint.



Pour les foyers en apport volontaire, des sacs de précollecte ont été mis à disposition dans les mairies et dans tous les pôles administratifs du Sictom.



Pour les communes en expérimentation, la distribution des bacs à couvercle jaune a débuté fin novembre comme ici à Saint-Symphorien.



Des affiches plastifiées en grand format ont été mises à disposition des salles des fêtes et des habitats collectifs pour les apposer dans les locaux propretés.



Le changement de la signalétique sur les points d'apport volontaire a débuté en décembre.

La majorité des chargés de communication des collectivités adhérentes à la SPL Tri Gironde a travaillé en collaboration afin de proposer une campagne de communication commune. Les supports ont été déclinés sur les territoires girondins. Ce travail a permis de réaliser des économies afin de mutualiser des commandes d'adhésifs ou d'affiches.



Perspectives 2023

Prévention

- Développement massif du compostage individuel et accompagnement des écoles vers le 100 % compost

Collecte des ordures ménagères

- Conteneurisation des ordures ménagères phase 3, distribution de 7 000 bacs d'ordures ménagères
- Équipement de l'ensemble des bennes à ordures ménagères d'un système de lecture de puces sur les bacs permettant de réaliser des analyses sur les bacs collectés. En 2023, un appel à projet devrait nous permettre d'équiper l'ensemble du parc

Collecte sélective et tri

- Une expérimentation du tri en porte à porte lancé sur 5 communes au cours du premier semestre 2023. Courant 2023, 2 communes viendront compléter la liste des communes en expérimentation
Si l'objectif de 60 kg est atteint et que les conditions financières sont remplies, le tri en porte à porte sera étendu
- PAV : 60 colonnes aériennes vont être installées en supplément afin de répondre à l'augmentation des flux collectés suite à l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023
- Mise en place de contrôle qualité lors des collectes et accompagnement des usagers

Déchèteries

- Étude et mise en place de nouvelles filières sur les déchèteries
- Recherche de terrain pour une nouvelle déchèterie sur le secteur bazadais

Transfert / transport

- En 2023, le syndicat souhaite renforcer sa régie en se dotant d'un semi et d'une remorque FMA afin d'optimiser le transport des recyclables

Redevance

- Affiner le fichier des redevables en collaboration avec les communes (lors des conteneurisations notamment)

Communication

- Accompagnement des usagers à la simplification des consignes de tri
- Mise en place d'un système d'inscription en ligne pour participer aux ateliers gratuits

Coopération départementale

- Lancement de l'étude faisabilité, à l'échelle départementale, pour la constitution d'une gouvernance commune pour le traitement des OMr
- Lancement des travaux du centre de tri Tri Gironde

Le futur centre de tri Tri Gironde



Lexique

BOM	Benne à Ordures Ménagères
CACES	Certificat d’Aptitude à la Conduite en Sécurité
CDC	Communauté De Communes
CHSCT	Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIA	Complément Indemnitaire Annuel
CST	Comité Social Territorial
CT	Comité Technique
DDS	Déchets Diffus Spécifiques
DEA	Déchets d’Éléments d’Ameublement
DEEE	Déchets d’Équipements Électriques et Electroniques
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DMA	Déchets Ménagers Assimilés
DV	Déchets Verts
EIT	Ecologie Industrielle et Territoriale
EMR	Emballages Ménagers Recyclables
ETP	Equivalent Temps Plein
FCO	Formation Continue Obligatoire
FIMO	Formation Initiale Minimum Obligatoire
FMA	Fond Mouvant Alternatif
GNV	Gaz Naturel pour Véhicule
MP	Marché Public
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte À Porte
PAV	Point d’Apport Volontaire
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
PSC1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
REOM	Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères
REOMI	Redevance d’Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l’Expertise et de l’Engagement Professionnel
Sictom du Sud-Gironde	Syndicat intercommunautaire de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde
SPL	Société Publique Locale
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
TLC	Textiles d’habillement, Linge de maison, Chaussures
VRD	Voirie et Réseau Divers

Sictom du Sud-Gironde
5, rue Marcel Paul - 33210 Langon
www.sictomsudgironde.fr

—
Rapport présenté par Monsieur Christophe DORAY,
Président du Sictom du Sud-Gironde
en Comité Syndical le 28 juin 2023

—
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 02 février 1995
et au décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015



Service public des déchets